

## « Les volontariats : un outil pour renforcer les coopérations décentralisées »

19 mai 2010

### Présentation de Cités Unies France

Depuis 35 ans Cités Unies France a été de tous les combats et de toutes les avancées en matière de coopération décentralisée. L'association a pu faire évoluer les pratiques et inspirer l'évolution législative. Plus que jamais, elle est à l'écoute de l'évolution de la coopération décentralisée.

Les activités de Cités Unies France comprennent, entre autres, l'animation des groupes-pays et des groupes thématiques, l'organisation de journées de la coopération décentralisée et du conseil. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette réunion pour échanger autour de la réforme du volontariat.

Le groupe jeunesse de CUF fait l'objet d'une convention annuelle avec le ministère en charge de la Jeunesse et offre un cadre pour mener des réflexions entre collectivités territoriales, mais aussi leurs partenaires.

Lors des assises « Jeunes à l'internationale », tenues en Bretagne et à Montreuil, Cités Unies France avait identifié la mobilité internationale des jeunes comme un thème cher aux collectivités territoriales, qui appuient leur politique d'engagement citoyen des jeunes sur ces dispositifs. À ce titre, Cités Unies France défend la place du volontariat, comme outil de renforcement des coopérations décentralisées.

CUF a participé aux comités de pilotage préparant la refonte de l'organisation des acteurs de la mobilité internationale, et est attachée à transmettre aux collectivités territoriales les informations sur les nouvelles familles de volontariats pour leur en faciliter l'accès, en partenariat avec l'expertise de France Volontaires.

### Présentation de France Volontaires

Constituée en janvier 2010 à l'initiative du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et sur le socle de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), France Volontaires a pour mission de promouvoir et développer les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES). Plate-forme associative rassemblant 39 organisations membres et pilotée sur le mode de la cogestion (Etat, collectivités territoriales, monde associatif), elle met en

œuvre cette ambition en développant plusieurs missions complémentaires :

- elle apporte son appui à **l'information et à l'orientation des personnes** souhaitant s'engager. Elle fait ainsi la promotion des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire ;
- elle contribue à la mobilisation des différents acteurs concernés (pouvoirs publics, collectivités territoriales, associations...), et assure en cela une **mission de prospective et d'observatoire** ;
- elle facilite l'accueil, l'intégration, l'échange de pratiques et la mise en réseau des **volontaires**. Vis-à-vis des **partenaires locaux et nationaux**, elle les informe de l'offre française de volontariat ;
- enfin, elle recrute, prépare et encadre ses propres **volontaires de solidarité internationale** (VSI).

## Objectif de la rencontre

Avant tout, cette rencontre a une vocation pédagogique : le paysage des volontariats évolue et se structure (mise en place de France Volontaires et introduction d'une nouvelle appellation : les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité, lancement du service civique...), il est capital d'informer les collectivités territoriales de ces modalités de mobilisation de l'engagement de leurs citoyens.

La première partie de la matinée aura pour ambition *d'éclairer les concepts et les différents statuts et dispositifs existants*.

Dans un second temps, une table ronde sera organisée afin de réfléchir ensemble, à partir d'illustrations concrètes, sur *l'intérêt des « volontariats solidaires » dans le renforcement des partenariats de coopération décentralisée*.

Nous aborderons l'intérêt pour la collectivité française et pour son partenaire.

## Les volontariats internationaux...

Différentes formes de volontariat existent. Il n'est pas toujours simple de se repérer dans

les dispositifs existants, que l'on soit un citoyen désireux de s'engager ou une collectivité qui souhaite mobiliser les acteurs de son territoire.

France Volontaires se donne justement pour ambition d'informer et orienter les publics pour rendre cette offre plus lisible et rendre compte de sa diversité et de sa complémentarité, au bénéfice de tous.

Ces différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international sont ainsi regroupées dans une nouvelle appellation : **les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES)**, recouvrant trois types de volontariat à l'international (le volontariat d'initiation et d'échanges, le volontariat d'échange et de compétences, le volontariat de solidarité internationale).

L'adhésion aux valeurs communes à l'ensemble des VIES constitue le préalable à tout engagement. Ces valeurs sont inscrites dans la Charte des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité.

Cette charte, signée par 39 associations, va garantir au futur volontaire la rigueur, la sécurité et la qualité de son parcours avant son départ, durant son séjour sur place et à son retour :

- construction de son projet d'engagement ;
  - préparation au départ, formation ;
  - accueil à l'arrivée et encadrement (en proximité ou à distance via un référent) ;
- évaluation au retour, valorisation de l'expérience (professionnelle, culturelle, sociale...).

<p><b><u>Le Volontariat d'Initiation et d'échanges</u></b></p> <p><i>Toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales. Privilégie l'échange interculturel et l'enrichissement personnel par rapport aux actions menées.</i></p> <p><b>Public :</b> jeunes (16 à 25 ans)  <b>Durée :</b> courte (deux semaines à trois mois)  <b>Dispositifs :</b> chantiers JSI/VVSI, chantiers de jeunes (bourses à projets de collectivités...), voyages découvertes, échanges de jeunes...</p>	<p><b><u>Le Volontariat de Solidarité Internationale</u></b></p> <p><i>Toute personne, s'engageant par contrat de VSI avec une association agréée par l'Etat. Privilégie la dimension solidarité internationale et l'expérience professionnelle en alliant apprentissage, compétence et engagement.</i></p> <p><b>Public :</b> en majorité de 25 à 30 ans  <b>Durée :</b> un à deux ans  <b>Dispositifs :</b> loi du 23 février 2005, 27 associations agréées par le MAEE.</p>
<p><b><u>L'engagement de service civique</u></b></p> <p><i>Toute personne, âgée entre 16 et 25 ans, souhaitant s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général.</i></p> <p>Le service civique est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un engagement citoyen reconnu et valorisé</li> <li>- une chance de vivre de nouvelles expériences</li> <li>- l'opportunité de se rendre utile et de faire bouger la société</li> </ul> <p>La collectivité qui témoigne respect et confiance</p> <p>Le Service Civique doit faire émerger une génération engagée. Il permet de consacrer du temps à des missions utiles pour la société. Cette étape de vie est reconnue et valorisée dans les parcours.</p> <p>En 2010, 10 000 jeunes seront concernés par le Service Civique. D'ici à 5 ans, ce temps d'engagement aura vocation à mobiliser 75 000 jeunes.</p>	<p><b><u>Le Volontariat d'Echange et de Compétences</u></b></p> <p><i>Toute personne, active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel. Privilégie l'apport de compétences et la mobilisation d'une expertise ponctuelle en réponse à un partenaire du sud.</i></p> <p><b>Public :</b> actifs ou retraités  <b>Durée :</b> une semaine à dix mois  <b>Dispositifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>le volontariat senior</i> : personnes retraitées, missions d'une durée de 2 semaines à 10 mois</li> <li>- <i>les congés de solidarité</i> : salariés en activité, missions d'une durée d'une semaine à un mois</li> </ul>

Ouvert à l'international, le nouveau dispositif du **service civique** (loi du 10 mars 2010) permettra également de soutenir l'action internationale des collectivités territoriales par la mobilisation de jeunes volontaires dans le cadre de missions au service de l'intérêt général.

### ...au service des coopérations décentralisées ?

Les collectivités territoriales sont des acteurs phares de l'appui aux projets des jeunes. En effet, elles créent des dispositifs dédiés à l'engagement des jeunes que ce soit pour favoriser leur engagement citoyen, pour faciliter leur accès à la mobilité internationale ou encore enrichir leur expérience professionnelle.

Engagées dans les échanges internationaux, plusieurs collectivités, en lien avec France Volontaires et avec des acteurs associatifs, ont eu recours à des formes variées de partenariat permettant de mobiliser un nombre significatif de jeunes de leurs territoires dans leurs régions partenaires :

- assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de programmes de coopération décentralisée ;
- programmes régionaux de volontariat ;
- chantiers de jeunes (sur ou hors zones de coopération prioritaire) ;
- congés de solidarité ouverts leurs agents ;
- ...

L'engagement des collectivités à l'international s'articule donc nécessairement avec les politiques d'éducation au développement qu'elles mènent localement. Cités Unies France encourage les dispositifs de volontariat au titre qu'ils préparent les jeunes au nouvel espace mondial.

De tous les citoyens, les jeunes sont et seront les plus affectés par les nouvelles réalités qui découlent du nouvel espace économique mondial. L'acquisition de compétences internationales est un atout pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail. En rendant accessible aux jeunes de leurs territoires une expérience de volontariat

international, les collectivités les préparent à relever les défis du nouvel espace mondial dans lequel ils sont appelés à évoluer.

Cependant, quelques questions subsistent : Comment favoriser la coordination entre les actions là-bas et l'engagement ici en France ?

Comment donner une réelle opportunité à tous les jeunes, et plus globalement à tous les citoyens, en évitant un volontariat d'élite ? Comment mettre en œuvre des missions d'intérêt pour les partenaires au Sud ? Ces questions sont des questions récurrentes qui se posent aux collectivités territoriales.

Les volontariats, tels qu'ils ont été réorganisés aujourd'hui offrent des réponses à ces interrogations par les valeurs qu'ils portent (solidarité, engagement, réciprocité, respect de l'autre dans sa différence) et par les dynamiques d'engagement citoyen qu'ils mobilisent.

### Les congés de solidarité :

#### **valoriser les compétences de ses agents au service d'une ambition collective pour la coopération internationale**

*France Volontaires* accompagne plusieurs collectivités locales (Région Centre, Conseil général du Cher, Conseil général du Finistère...) dans la mise en œuvre des « congés solidaires ». Mettre à profit les compétences personnelles et professionnelles de leurs agents en faveur de projets de coopération internationale, dans le cadre d'une mission de deux à quatre semaines, tel est l'enjeu. Ce dispositif original permet ainsi de partager les actions de la collectivité à l'international en interne, de renforcer l'ouverture des agents sur des problématiques de solidarité internationale et également de soutenir les actions menées par la collectivité ou par le tissu associatif local dans les territoires de coopération.

Ainsi, *le Conseil général du Finistère* vient de mettre en place ce dispositif à ses agents. Les missions principales auxquelles sont affectés l'agent correspondent à la mise en œuvre et au suivi d'un projet en lien avec les partenariats de coopération décentralisée du Conseil général à Chiloé (CHILI) et dans la Région DIANA à Madagascar ou en lien avec une association finistérienne de solidarité internationale dans tout pays du Sud où France Volontaires a une représentation. Les premiers « volontaires » partiront à Diana en mai 2010.

Selon ce même principe, *le Conseil général d'Ille-et-Vilaine* permet à des agents de partir sur des missions humanitaires, de 15 jours à 3 semaines, sur leurs congés annuels, avec une aide financière du Conseil général. Cette action est menée en partenariat avec Planète Urgences (spécialisée dans les congés solidaires).

### VSI en coopération décentralisée ?

*France Volontaires*, le *SCD*, la *DCC*, le *CEFODE* et la *Guilde Européenne du Raid* accompagnent de nombreuses collectivités (villes, EPCI, Conseils généraux et Conseils régionaux), y compris d'outre mer, dans la mise en œuvre de programmes de coopération décentralisée mobilisant plus de cent volontaires en Afrique subsaharienne, Asie, Amérique du sud et Maghreb.

Par leur positionnement au plus près des acteurs et par leur présence continue sur le terrain, ces volontaires contribuent au renforcement des liens entre collectivités territoriales et apportent un appui aux dynamiques de solidarité Nord/Sud.

Formés et accompagnés dans leurs missions, ils concourent au succès des actions entreprises. Ils peuvent ainsi :

- accompagner un processus de décentralisation, une réflexion sur la citoyenneté et la démocratie, la bonne gouvernance...
- consolider les liens entre acteurs du Nord et du Sud et informer au quotidien des évolutions des dynamiques locales ;
- faire comprendre les valeurs, les principes et les enjeux d'un projet de coopération ;
- témoigner de la coopération au Nord ;
- promouvoir l'éducation au développement au Nord.

Une *étude de capitalisation\* commanditée par France Volontaires et la DAECT* fait le point sur cette pratique de mobilisation des VSI dans l'action extérieure des collectivités territoriales.

(\**ETIC Nord Sud, janvier 2010 – étude disponible auprès de France Volontaires*)

Document réalisé par :



CITES UNIES FRANCE  
Anne-Claire GAUDRU  
Chargée de mission Tourisme responsable  
[ac.gaudru@cites-unies-france.org](mailto:ac.gaudru@cites-unies-france.org)  
Tel : 01.53.41.81.84



FRANCE VOLONTAIRES  
Pierre DANIEL  
Chargé de mission « partenariat avec les collectivités territoriales »  
[pierre.daniel@france-volontaires.org](mailto:pierre.daniel@france-volontaires.org)  
Tel : 01.53.14.20.39  
Fax : 01.53.14.20.50